



PAGE 10 :
Fleurissement



PAGE 14 :
Histoire



PAGE 18 :
CCAS

cravancheinfos

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS N° 74 - OCTOBRE 2019



**PRIORITÉ AUX PIÉTONS ENGAGÉS
OU MANIFESTANT L'INTENTION DE S'ENGAGER**



ACTIVITÉS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2019

- Contrat d'apprentissage ;
- Avenant au PEDT (Projet Éducatif de Territoire) ;
- Demande de subvention pour la sécurisation aux abords de l'école ;
- Convention de mandat relative aux travaux d'aménagement et de mise aux normes des quais de bus dans le cadre du SD'AP (Schéma Directeur d'Accessibilité Programmée) ;
- Convention pour l'organisation du Festival du conte 2019 ;
- Convention pour la mise à disposition des salles de la mairie ;
- Récompense pour l'obtention d'une mention très bien au baccalauréat.



4 JUILLET

- Formation sur le nouveau programme internet e-enfance du SEJ, première partie.

4 SEPTEMBRE

- Formation 2^e partie ; nouvelle adresse internet du portail famille : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieCravanche90300/accueil28>

13 AOÛT

- Visite de la Secrétaire générale de la préfecture Elise Dabouis.

29 AOÛT

- Visite de la médiathèque avec le cabinet Lanzini, architecte retenu pour la mise en accessibilité du bâtiment.

ENQUÊTE PUBLIQUE PLU

En application de l'article R.123-5 du code de l'environnement, une enquête publique portant sur le PLU, en présence d'un commissaire enquêteur désigné par le Tribunal administratif, pourrait se dérouler du 18 novembre au 20 décembre 2019 inclus.

Les dates officielles seront précisées ultérieurement.

EN IMAGE



Julie, première Bac Pro SAPAT (Services aux personnes et aux territoires) à la Maison Familiale et Rurale de Mandœuvre, est en stage scolaire à l'école maternelle.



Pauline, jeune étudiante, a renforcé durant un mois l'équipe du service technique pour l'entretien des espaces verts.

LE MOT DU MAIRE



Chers Cravanchoises et Cravanchois,

Agacée et stupéfaite !
C'est en ces termes que la journaliste de l'Est Républicain, assistant au dernier conseil municipal, a choisi de dépeindre la réaction du maire, écoutant les propos rapportés par certains conseillers.

En effet, après l'avis de la commission sécurité, constituée d'élus et de parents d'élèves, les retours faits au conseil d'école sur les actions envisagées, les travaux destinés à améliorer la sécurité aux abords de l'école ont été entrepris. Je vous invite à les découvrir en page 6.

Cependant, il apparaît que de nombreuses voix s'élèvent encore, pestant contre le stationnement à proximité de l'école et les aménagements réalisés au cours de l'été.

Finalement ces débats, ces travaux, l'argent public investi, seraient inutiles si chaque citoyen prenait la mesure du vivre ensemble. Si chacun cessait de penser « moi » et pensait « nous ». Si certains Cravanchois, spécialisés en doléances, oublièrent un temps d'être des automobilistes et se mettaient dans la peau d'un piéton. Si le code de la route était respecté par tous, sans que nous devions demander l'intervention, plusieurs fois par semaine, de la maréchaussée, la sécurité et la paisibilité de notre commune s'en porteraient mieux.

Au fil des pages, je vous invite à découvrir l'équipe d'enseignants en partie renouvelée, le bel été des enfants du SEJ et l'histoire de notre mairie.

Celles et ceux en recherche d'emploi sont invités à consulter notre annonce, page 20, pour prendre connaissance du partenariat mis en place avec ADECCO, l'AFPA.

Bonne lecture à tous.

Evelyne Caloprisco-Chagnot

Maire de Cravanche

MUNICIPALITÉ

Visite DE MADAME ELISE DABOUIS



Mardi 13 août, Madame Dabouis, Secrétaire générale de la Préfecture, a été accueillie par le maire et des élus en mairie à 8h30 autour d'un petit déjeuner préparé par la commission animation.

Un diaporama, commenté par Evelyne Caloprisco-Chagnot, a d'abord été projeté afin de montrer à la représentante de l'état les différentes facettes de la commune : sa situation géographique et économique, les réalisations faites ces 10 dernières années, les actions du CCAS et les projets en cours.

Plusieurs points soulevés par les élus au cours de cette présentation ont été commentés par Mme Dabouis. Elle a ainsi expliqué son rôle d'accompagnement aux côtés d'acteurs territoriaux et privés.

MOBILITÉ ET EMPLOIS

La plate-forme « MobiJob » concentre ses actions envers les personnes en recherche d'emploi. Outre des formations, il s'agit de leur proposer des moyens pour pouvoir se déplacer.

DÉMARCHES EN LIGNE

Elles sont de plus en plus nombreuses et des personnes ont du mal à affronter le monde informatique

ou bien même ne possèdent pas d'équipement à domicile. Se pose alors la question d'un « accompagnement numérique ». Quelle aide peut apporter la commune, par quels moyens, avec quels intervenants extérieurs ?

À ce sujet, Elise Dabouis a fait part du projet gouvernemental de développer sur tout le territoire français des maisons de services au public, baptisées Maisons France Service. Elles doivent permettre de simplifier la relation de l'utilisateur aux services publics. En un lieu unique disposant d'outils numériques, il sera accompagné dans ses démarches par des agents.

DES INITIATIVES LOCALES

Elles peuvent bénéficier d'appuis pour des développements de projets par exemple, par

des conseils juridiques et financiers apportés par les services des préfectures. Madame Elise Dabouis a insisté sur le rôle de conseil de la préfecture et de son travail au côté de l'AMF (association des maires de France) pour l'accompagnement des communes dans des projets de grande envergure.

Pour simplifier le travail des maires, un annuaire pratique sera d'ailleurs édité et présenté fin septembre.

Il répondra aux questions que peuvent se poser les maires dans différents domaines : protocole des cérémonies, réglementations, procédures, dotations, services concernés par telle ou telle demande etc. Le numéro d'astreinte 24h/24 à la préfecture, actuellement en service, y sera aussi indiqué.

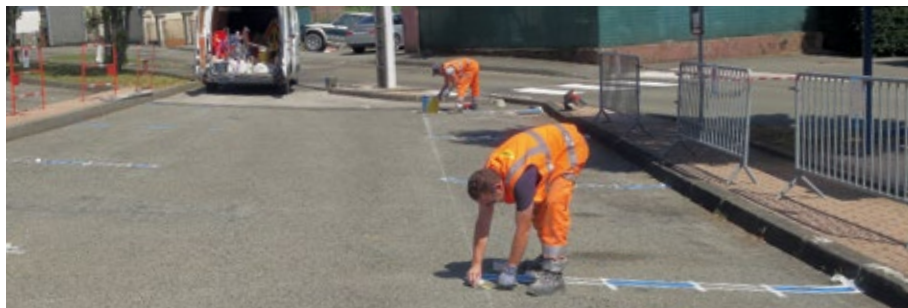
Après ces échanges en mairie, les élus ont guidé M^{me} Dabouis dans Cravanche. Elle a ainsi pu voir les studios étudiants, les terrains de l'habitat seniors et de l'ADII, le domaine des Pères, la rue des Commandos d'Afrique, les écoles, le SEJ et la place Berly.

Elle a aussi constaté les difficultés posées par le non-respect de la zone 30 devant l'école et indiqué au maire les recours financiers possibles pour en améliorer l'aménagement.



TRAVAUX

Zones DE STATIONNEMENT



Depuis le 17 juillet 2019, le parking Place Berly, jusqu'alors en stationnement non réglementé, est passé en « zone bleue ». Le stationnement y est gratuit mais limité dans la durée à certaines heures de la journée.

La commune de Cravanche a décidé d'instaurer cette « zone bleue » afin d'augmenter la rotation des véhicules en journée et renforcer ainsi l'accès aux commerces. Le matériel commandé en mars 2019 attendait, pour son installation, une météo favorable et le passage du camion de goudronnage « blow patcher ».

Le marquage au sol ne peut pas se faire en hiver ou par un temps pluvieux.

Pour pouvoir stationner dans cette zone bleue, il convient d'apposer un disque réglementaire sur votre pare-brise indiquant juste votre heure d'arrivée.

Cela permet aux agents de surveillance de la voie publique de contrô-

ler la conformité de votre stationnement. Ce disque est fourni ou vendu dans les tabacs-presse et les commerces.

Sur les places concernées « courte durée », la réglementation de la « zone bleue » s'applique de 9h à 12h et de 14h à 17h, tous les jours ouvrables sauf les samedis, dimanches et jours fériés. Sont aussi concernés par les règles de la zone bleue les usagers détenteurs d'une carte européenne de stationnement pour personnes handicapées.

Le non-respect de la durée autorisée, de même que l'absence de disque, la modification d'horaire ou sa non-lisibilité, sont passibles d'une **amende de 35 €**.

EN BREF

Studio ÉTUDIANT



Travaux de réfection d'un studio suite au manque d'entretien de la part du locataire (Coût 16 000 €).

Le marquage AU SOL DANS LA COMMUNE

Nommé aussi signalisation horizontale, le terme « marquage au sol » comprend l'ensemble des informations visuelles qui sont apposées directement sur la chaussée.

Cet été, l'entreprise Colas a repeint les différents marquages dans Cravanche : emplacements des stationnements, stops, passages piéton, damier...

OÙ SONT LES ZONES RÉGLEMENTÉES ?



Deux types de zones sont à distinguer, portant sur un total de 19 places :

• **ZONE MINUTE**
Stationnement limité à 10 min
6 places
Rue des Commandos d'Afrique
proche des commerces

• **ZONE COURTE DURÉE**
Stationnement limité à 2h
13 places dont 1 handicapée
Place Berly

Habitat SENIORS

Territoire habitat et l'architecte Lanzini ont déposé le permis de construire au mois de septembre.

TRAVAUX

Sécurité routière **AUX ABORDS DES ÉCOLES**

Après concertation avec les parents élus et les enseignants, la municipalité a mis en œuvre les recommandations de la commission formée en mars pour proposer des solutions.

Rafraîchissement des marquages au sol pour les passages piétons, sortie de l'école par le « nouveau petit portillon » et installation de panneaux clignotants.



Ce panneau de signalisation lumineux, permet de renforcer efficacement la signalisation autour du passage piéton et limiter la vitesse près des écoles.

Le SEJ AU DÉPART DU TOUR DE FRANCE

Le Tour de France est un événement populaire qui draine les foules sur son passage ; le départ de l'étape à Belfort, le 12 juillet, n'a pas failli à la règle.

Dès la descente du bus, le groupe, constitué des enfants du SEJ de Cravanche et des animatrices, accompagné de Vincenzo Caccamo et d'Evelyne Caloprisco-Chagnot s'est rapidement retrouvé au cœur d'un tourbillon de bruits, de couleurs, de spectateurs. Fort heureusement, il a rapidement été pris en charge par les services de la ville de Belfort sur un espace délimité et sécurisé où le spectacle a été très apprécié.

Merci à la ville de Belfort, en particulier à Cédric Evain, pour l'accueil de notre groupe !

Le passage de la caravane a amené son lot de ballons, sucreries, porte-clefs, jeux de cartes que les enfants étaient ravis de collecter dans un sac avant un partage équitable. Point d'orgue : la visite de Bernard Thévenet, double vainqueur du Tour de France, qui s'est gentiment prêté au jeu des photos. Egrenant le dé-



compte pour le départ depuis le Marché Fréry, les enfants ont applaudi et encouragé les cyclistes aussitôt qu'ils se sont élancés vers l'étape suivante. Le pique-nique dans un parc voisin a permis à tous de prendre la pause méridienne à l'ombre et au calme.



Parent'aise

Avant de se quitter pour les vacances, parents, enfants et animatrices se sont réunis dans la salle de restauration pour un goûter.

Ce nouvel atelier créé cette année et supervisé par Marylin a remporté un vif succès, notamment lors des activités travaux manuels et cuisine.

De gauche à droite : Océane, Camille, Elodie, Zabou, Nelly, Marylin



Vacances **JUILLET 2019**

Visite du Château



Équitation à Brognard



Europa Park



Fraispertuy



Villafans (70) : Chêne Président, âgé de plus de 200 ans et de plus de 30 mètres de haut.



Balade en VTT

Tarifs **SEJ**

Pour la rentrée scolaire 2019/2020, les tarifs de la restauration sont revus pour tenir compte des évolutions de prix et aussi en raison de la nouvelle organisation liée au passage de la semaine à quatre jours.

Le tarif T0 de la restauration passe à 5,30 euros, celui des activités périscolaires et des études surveillées à 1,10 euros. Pour l'extra-scolaire, le prix des activités qui se déroulent au Centre avec le personnel municipal est maintenu mais une augmentation du prix a été décidée pour les activités extérieures plus coûteuses.

Rentrée SEJ

Jeudi 29 août, l'équipe d'animation du Service Enfance et Jeunesse de la commune a présenté aux parents les activités du premier trimestre dans le cadre du périscolaire.



Pique-nique de la restauration scolaire
5 juillet 2019



Plan MERCREDI



La restauration scolaire à la Cravannoise, il y a 10 ans

Suite au sondage du mois de mai auprès des parents d'élèves et le retour à la semaine de 4 jours, le Service Enfance et Jeunesse a revu son organisation, tant dans le périscolaire que l'extra-scolaire.

Concernant les activités périscolaires, la décision a été prise de ne présenter qu'un seul atelier. Pour le mercredi libéré, la commune a décidé d'étendre le service sur toute la journée et cela a été conforté par la signature d'un avenant au Projet

Éducatif Territorial. L'accueil des enfants se fait à 8h avec l'introduction d'un petit déjeuner convivial, ceci afin de tenir compte du rythme de l'enfant. À partir de 9h des activités spécifiques sont proposées pour les petits et les grands :

PÉRIODE DE LA RENTRÉE AUX VACANCES D'AUTOMNE

Soit 7 mercredis :

- Espace loisirs : découverte du patrimoine ;
- Cravannoise : découverte gym.

PÉRIODE DES VACANCES D'AUTOMNE AUX VACANCES DE NOËL

Soit 7 mercredis :

- Espace loisirs : créations ;
- Cravannoise : initiation jeux de raquettes.

Pour chaque demi-journée, il est proposé une activité élémentaire et une activité maternelle, soit deux activités par jour par tranche d'âge.

Pour chaque cycle :

- 1 sortie à but pédagogique ;
- 1 sortie loisirs ;
- 1 mercredi « décroïonné » : journée libre, les enfants construisent leur mercredi.

De plus, suite au sondage, la commune a décidé d'ouvrir la restauration scolaire. **Les tarifs appliqués sont ceux de l'extra-scolaire.**

ANIMATION

Fleurissement

C'est sous un soleil de plomb (25/07/2019) que Cravanche a accueilli le jury départemental des Villes et Villages Fleuris. Sylvie Vogel et Guy Monnier ont parcouru la commune, guidés par M^{me} le maire.

Le jury a apprécié les nouveaux massifs de pleine terre, les nouvelles vivaces, la propreté des voiries ainsi que la mise en valeur du patrimoine.

Au fil de la visite, le jury a fait une halte chez Nadine Blanc, Nadine Pouget et Daniel Woehrlé.

Les efforts de fleurissement des trois lauréats seront récompensés ; fleurir sa maison ou son balcon contribue à améliorer le cadre de vie de tous.

Les critères d'évaluation tiennent compte du choix et la diversité des variétés, de l'harmonie des couleurs, du choix des supports, comme les plantations en pleine terre, en pots ou en bacs, ainsi que de l'intégration dans le domaine public.

MAISONS INDIVIDUELLES (FENÊTRES ET MURS)

1^{ère}

Nadine Blanc

2^e

Evelyne Petrillo

3^e

Carole Sanglard

MAISONS AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE

1^{er}

Daniel Woehrlé

2^e

Sylviane et Roland Heidet

3^e

Fabienne Herbrech

LOGEMENTS COLLECTIFS (BALCON, TERRASSE ET FENÊTRES)

1^{ère}

Nadine Pouget

2^e

Marie-Louise Marchet

3^e

Florence Journot
Christine Russo
Annie Thomas

1



Jury communal

2



Jury départemental

3



1



2



ANIMATION

Cravanche en fleurs



EN IMAGE



3



La commune a prêté ses décors de la commission animation à Laurence Plain, professeur de danse classique et à son association « Coryphée », pour son gala du mois de juin qui s'est déroulé à la MALS de Sochaux.

ÉCOLES

Les classes, **RÉPARTITIONS ET EFFECTIFS****HORAIRES**

Lundi – mardi – jeudi – vendredi

Matin : de 8h30 à 11h45

Après-midi : de 13h30 à 16h

LES ENSEIGNANTS

Catherine Saunier : GS, CP

Monique Reuchet : CE1, CE2

Karine Personeni : CP, CE1

Cathy Maillot (directrice) : CM1, CM2

Marjorie Zaugg : CE2, CM1

Marie Olivier : lundi PS et MS ;

Mardi CM1 et CM2

Nicole Peste :

mardi, jeudi et vendredi PS et MS

Séverine Paraire :

jeudi et vendredi MS et GS

Charline Polli : lundi et mardi MS et GS

LES EFFECTIFS

Petite section PS : 23 élèves

Moyenne section MS : 18 élèves

Grande section GS : 26 élèves

CP : 23 élèves

CE1 : 25 élèves

CE2 : 26 élèves

CM1 : 28 élèves

CM2 : 15 élèves

Soit un total de **184 élèves**

**HISTORIQUE
DES EFFECTIFS**

• 138 en 2001/2002 (Mat : 49, Elem : 89)

• 154 en 2002/2003 (Mat : 54, Elem : 100)

• 164 en 2003/2004 (Mat : 60, Elem : 104)

• 173 en 2004/2005 (Mat : 67, Elem : 106)

- 192 en 2005/2006 (Mat : 76, Elem : 116)
- 189 en 2006/2007 (Mat : 76, Elem : 113)
- 190 en 2007/2008 (Mat : 71, Elem : 119)
- 199 en 2008/2009 (Mat : 75, Elem : 124)
- 187 en 2009/2010 (Mat : 64, Elem : 123)
- 208 en 2010/2011 (Mat : 77, Elem : 131)
- 206 en 2011/2012 (Mat : 70, Elem : 136)
- 203 en 2012/2013 (Mat : 59, Elem : 144)
- 209 en 2013/2014 (Mat : 64, Elem : 145)
- 203 en 2014/2015 (Mat : 68, Elem : 135)
- 185 en 2015/2016 (Mat : 71, Elem : 114)
- 188 en 2016/2017 (Mat : 68, Elem : 120)
- 194 en 2017/2018 (Mat : 70, Elem : 124)
- 170 en 2018/2019 (Mat : 58, Elem : 112)
- 184 en 2019/2020 (Mat : 67, Elem : 117)

DÉPART en retraite

Mercredi 3 juillet, les écoles avaient organisé une fête pour les départs en retraite de Mme Waltz, Mme Burel, et M. Boltz et du changement d'affectation de Mme Chasseport.

**RENTRÉE
scolaire**

Cette année, la rentrée scolaire s'est faite avec de profonds changements.

La suppression de la 8^e classe, la fusion de l'école maternelle avec l'école élémentaire en école primaire ont bouleversé l'organisation des classes. Nous avons maintenant des classes doubles.

Malgré ces transformations inévitables, la même joie et émotion se lisait sur le visage des parents et des enfants. La nouvelle équipe pédagogique, forte de l'esprit positif insufflé précédemment, s'est déjà appropriée ce sentiment du devoir de continuité. La municipalité leur souhaite la bienvenue.

Habits abandonnés cherchent propriétaires !





De G à D : Catherine Saunier, Monique Reuchet, Karine Personeni, Cathy Maillot et Marjorie Zaugg



De G à D : Cathy Maillot, Séverine Paraire, Charline Polli, Karine Personeni, Caroline Faivre (ATSEM) et Nicole Peste. Absentes sur la photo Marie Olivier et Carole Schillinger(ATSEM)



HISTOIRE

DÉMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE,



Photo de la mairie et de l'école en 1902

Mademoiselle Marie Thérèse de Juvigny, née à Paris en 1853, de profession rentière, habitait Cravanche et exploitait des terres agricoles sur la commune. Mademoiselle de Juvigny avait pour mission de transmettre, par testament à son décès, les biens lui appartenant à une congrégation religieuse. Ce qui fut fait !

En 1976, l'association les Amis des Missions a cédé à la mairie de Cravanche une partie de ce domaine pour réaliser des logements plutôt à caractère social. La surface ainsi acquise est de 4ha 16a 90ca. Le renouvellement de la population était nécessaire avec l'extension de l'Alstom. Le maire, Gilbert Dolat, envisage la création d'un lotissement communal (ZAD Zone Aménagement Différé) de 60 pavillons.

Il explique : « Nous avons voulu éviter la spéculation et barrer la route à un promoteur qui nous aurait mis là deux à trois cents logements en nous laissant la charge des nouvelles classes scolaires nécessaires »

Nous ne reprendrons pas ici l'histoire des Pères Missionnaires, maintes fois racontée. De nombreux Cravanchois ont participé à la construction de cette maison.

Dès lors en 1977, la commune élaborait des plans pour la construction d'un lotissement communal et le transfert de la mairie (à l'époque rue des Commandos d'Afrique) vers le bâtiment des Pères.



Photo juillet 1966 : Pierre Rigard
On devine sur la photo les emplacements vides des Pères, le square, l'ex-ADIJ, le Techn'Hom et la r

40 ans déjà !



HISTOIRE

1902, photo colorisée, Écoles et Mairie



Il devenait nécessaire de regrouper les services municipaux et sociaux dans la maison des missionnaires.

Comme tout projet, le transfert de la mairie était critiqué pour l'éloignement du centre de Cravanche. C'était sans compter que le parc de jeux pour enfants, le square Allende, qui venait d'être aménagé, ainsi que le plateau pour les scolaires constituaient un agréable trait d'union entre Cravanche centre et Cravanche de demain. Le conseil municipal a assumé ce choix.

L'accès du bâtiment se faisait au rez-de-chaussée, par l'escalier du côté nord au niveau surélevé de 2 mètres. La disposition des pièces demandait peu d'aménagement et de frais. On trouvait comme à ce jour la salle des

mariages et du conseil municipal. La seconde salle servait de salle d'honneur pour les réunions, réceptions ou bureau de vote.

Au premier étage, les chambres des missionnaires transformées en bureaux étaient utilisées pour les services administratifs, pour l'assistante sociale (CCAS d'aujourd'hui) et les archives. Les chambres libres étaient louées aux étudiants.

Le sous-sol servait de rendez-vous et d'activités aux Francas car à cette époque le SEJ n'existait pas.

Le maire Gilbert Dolat et le conseil municipal ont décidé de transférer la mairie dans le bâtiment 2, rue Pierre et Marie Curie (l'ancienne adresse était 25, rue de Vesoul), avec ou-

verture au public lundi 10 décembre 1979 dès 8h.

L'inauguration officielle a eu lieu samedi 8 décembre 1979. (Il y a 40 ans).

LE LOTISSEMENT DES PÈRES

Dans ce même temps 1979/1980, sur le terrain restant de la mairie le lotissement des Pères se construit.

- Pour respecter l'esprit de la vente, la mairie a fait appel au Crédit Immobilier pour la réalisation de logements dont une partie en accession-propriété.
- D'autres parcelles autonomes sont attribuées au CRL (Néolia). Les acquéreurs choisissaient dans le catalogue du constructeur le modèle d'habitation qui leur convenait.
- Enfin, quelques parcelles libres étaient réservées aux Cravanchois sans contrainte d'obligation de constructeur.

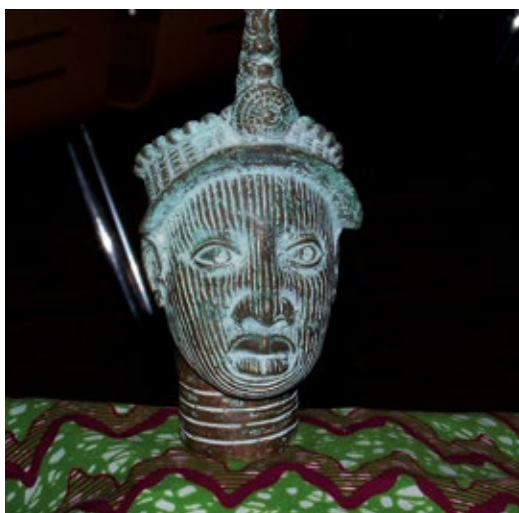
Le tout dans le respect d'un cahier des charges peu contraignant.

Avec la construction de pavillons dans la ZAD, les élus espéraient que la population scolaire allait augmenter et qu'une nouvelle classe serait ouverte. Il était alors logique d'utiliser le groupe scolaire existant en occupant les deux pièces de la mairie car les travaux d'aménagement seraient faciles à réaliser.

Avec le concours de Pierre Bedaine.

ASSOCIATIONS

Soirée africaine avec Cravanche sans Frontières, **LE 5 JUILLET 2019**



Dès 17 h, le public a pu découvrir à la Cravannoise une exposition sur les tissus wax africains ainsi qu'une collection d'objets en bronze et de masques rituels.

À 19 h, deux courts métrages ont débuté le spectacle : un reportage sur l'art d'un bronzier au Bénin et un autre sur l'ONG « Le Bon Samaritain » à Natitingou, où le pasteur Martin Sakoura accueille, entre autres, des « enfants sorciers », suspects d'apporter le malheur et condamnés à l'infanticide.

Puis le conteur burkinabé Mahamoudou Tapsoba a emmené la quarantaine de spectateurs dans la vie africaine, sa dure réalité, son imaginaire et ses espoirs, par deux fables et des chants auxquels il a fait participer l'assemblée.

Une corbeille recueillait les dons versés pour « Le Bon Samaritain ».

À NOTER

Chorale

Pour son 10^e anniversaire, la chorale Eclats de Voix envisage un grand concert en 2020 ! Elle recrute, dès à présent, de nouveaux choristes.

Karaté

Le Karaté Shotokan organise son repas de Nouvel An à la Cravannoise.

Renseignements et réservations : 06 66 76 41 49, ou panamiel@wanadoo.fr

Arts Plastiques

La section couture ajoute à ses activités une nouvelle séance le jeudi de 18 h à 20 h pour la fabrication d'accessoires (sacs, pochettes, trousse etc.). Le lundi matin reste réservé à l'habillement.

Renseignements complémentaires : 06 75 50 28 32

Le centre communal D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE LA MAIRIE

Pour soutenir les habitants, le CCAS :

- Intervient pour l'aide sociale ;
- Attribue des aides financières ;
- Développe des activités, comme les services à domicile ;
- Met en œuvre des actions d'animation : lutte contre l'isolement, maintien du lien social, accès à la culture et aux loisirs, actions de prévention, adaptation du logement...

Le CCAS est un établissement administratif public organisé de la façon suivante :

- Un président : le maire de la commune ;
- Un vice-président ;
- Un conseil d'administration : celui-ci est formé à parité d'élus locaux, conseillers municipaux, et de personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale.

Les administrateurs du CCAS sont tenus, en vertu de l'article L. 133-5 du code de l'action sociale et des familles, au secret professionnel.

Le conseil d'administration décide des orientations et des choix de la politique sociale locale. Le financement du CCAS, qui a un budget propre, est assuré en grande partie par la commune et par des recettes telles que les concessions de cimetière (30%), les dons lors d'un mariage ou d'un baptême républicain...

Chaque trimestre, votre revue municipale Cravanche Infos vous tient informés des activités du CCAS. Ci-dessous en images, voici un récapitulatif des actions du CCAS de Cravanche.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre le secrétariat au 03 84 26 07 10.

ÉTÉ DES ÂÎNÉS



Fin août 2019, les Âînés entourés d'élus du CCAS.

La salle de réunion de la mairie est équipée de climatiseurs. Elle est ouverte chaque mercredi après-midi en juillet et août. La mairie met à la disposition des participants des bouteilles d'eau fraîche et le club du Bois Joli partage des jeux de société.

COLIS DE NOËL



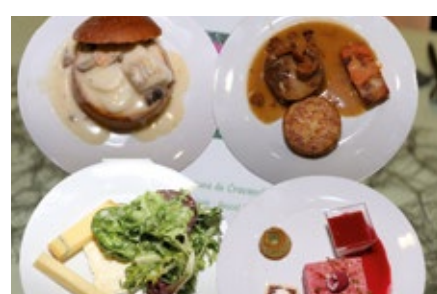
Les Cravanchois de plus de 66 ans, qui le souhaitent, se voient remettre un colis par les membres du CCAS.

VOYAGE DES ÂÎNÉS



Aux beaux jours du mois de mai, les Âînés peuvent découvrir ou redécouvrir des lieux touristiques, faire des balades ou assister à un spectacle. Ici, au Paradis des Sources à Soultzmatt en 2016.

REPAS DES ÂÎNÉS



Il se déroule traditionnellement le 3^e samedi du mois de janvier. Ce moment de rencontre et d'échanges est apprécié par les Âînés.

REPAS À DOMICILE



Le portage de repas à domicile permet aux personnes qui sont dans l'incapacité de cuisiner, d'en recevoir un adapté et équilibré, de conserver les repères, de retrouver le plaisir de manger. Les plats sont livrés froids dans de petites barquettes allant au four micro-ondes. Le personnel de livraison apporte des conseils pour les réchauffer.

PERMIS DE CONDUIRE



Cette action s'adresse à de jeunes Cravancois de plus de 18 ans, autonomes ou domiciliés chez leurs parents, bénéficiant de minima sociaux ou non imposables, en phase d'insertion professionnelle et pour lesquels le permis de conduire est exigé.

AVANTAGE JEUNESSE



Le CCAS offre la Carte Avantages Jeunes aux jeunes âgés entre 15 et 25 ans et qui habitent Cravanche. Remise de la carte 2019/2020 par les membres du CCAS le 30 août 2019.

ATELIER MÉMOIRE



Le CCAS a mis en place un Atelier Mémoire à destination des personnes âgées de plus de 65 ans. Les séances de cet atelier ont repris le jeudi 3 octobre et sont assurées par Monique Da Costa et Christine Garcin tous les jeudis en alternance.

PLAN CANICULE



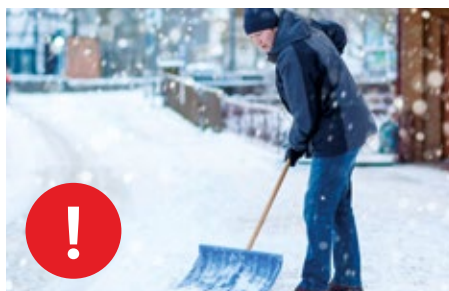
Dans le cadre du Plan d'Alerte Départemental, les personnes qui ont donné leur accord figurent sur un fichier, qui, en cas de déclenchement du « Plan d'Alerte », permettra une intervention privilégiée du CCAS.

PLAN CANICULE



Le salle de la mairie est climatisée et disponible l'été sur demande avant 11h.

DÉNEIGEMENT



« Passerelles pour l'emploi » ne souhaite plus maintenir ce service par manque de personnel et par le peu de personnes intéressées à Cravanche. Une solution est à l'étude.

LA RÉCRÉ DES AÎNÉS



La Récré des Aînés est ouverte depuis le 13 septembre 2019 aux personnes âgées d'au moins 55 ans. Les séances ont lieu le vendredi de 9h15 à 10h15 à la salle communale.

LOTO DE SOLIDARITÉ



Le CCAS et Cravanche sans Frontières s'associent pour organiser leur grand Loto de la Solidarité. Cette manifestation permet aux organisateurs de récolter des fonds pour venir en aide aux personnes en difficulté dans la commune.

MAIRIE

Mention Très Bien **AU BAC**Photo avec M^{me} le Maire et les parents

Quatre Mentions TB à Cravanche en 2019.

**ANTOINE
MARQUES**

Entre en prépa PCSI (Physique, Chimie et Sciences de l'Ingénieur) au lycée Kléber à Strasbourg. Profession envisagée : ingénieur ou contrôleur aérien.

**AGATHE
VANTARD**

Reçue à Sciences Po Bordeaux. Ne sait pas encore quelle voie elle choisira. Reconnaît qu'elle avait un bon rythme de travail en cette année de Terminale car elle préparait parallèlement le concours d'entrée à Sciences Po.

**ALEXANDRINE
LECLERC**

(absente, était représentée par sa sœur) Entre en prépa littéraire au Lycée Fustel de Coulanges à Strasbourg. Envisage peut-être un métier dans l'archéologie ou dans un musée d'art.

**SOPHIE
GENDRIN**

Entre en prépa MPSI (Mathématiques, Physique et Sciences de l'Ingénieur) à Paris. Envisage la voie architecte-ingénieur ou l'enseignement.

NB : c'est aux récipiendaires de se faire connaître en mairie.

Partenariat ADDECO et AFPA

Nous invitons toutes les personnes qui seraient en recherche d'un emploi ou d'une formation à se faire connaître en mairie.

En effet, la commune de Cravanche vient d'engager un partenariat avec l'agence ADECCO et l'AFPA organisme de formation pour adultes.

Après votre inscription en mairie, nous organiserons une rencontre avec ces deux leaders de l'emploi et de la formation.

Cette réunion débutera par une information collective suivie d'un entretien-conseil personnalisé.

Afin de vous réserver le meilleur accueil lors de cette réunion, nous vous remercions de bien vouloir vous présenter avec votre CV à jour.

Contact mairie : Secrétariat
Tel : 03 84 26 0710
Courriel : contact@cravanche.fr

SÉCHERESSE

Alerte niveau 2 DÉCLANCHÉE LE 25 JUILLET

Nous sommes actuellement en niveau 2 alerte renforcée voir l'arrêté préfectoral affiché en mairie

Arrêté 90-2019-07-25-002 Restriction provisoire des usages de l'eau pour 3 mois donc jusqu'au 25 octobre 2019.

Principales restrictions réglementaires applicables en situation de sécheresse								
ARROSAGES		NETTOYAGES			TRAVAUX		REPLISSAGE	
ALERTE (Niveau 1) Elle est déclenchée lorsque la coexistence de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique ne sont plus assurés dans de bonnes conditions.								
ALERTE RENFORCÉE (Niveau 2) Elle correspond à une aggravation de la situation hydrologique par rapport au niveau de l'alerte, sans toutefois que les milieux aquatiques et les usages de l'eau ne soient encore trop durement atteints.								
CRISE (Niveau 3) Elle commence lorsque les milieux et les usages de l'eau sont très durement affectés par la situation hydrologique. Cette situation doit conduire à la limitation des usages de l'eau aux usages prioritaires (notamment l'eau potable, l'eau pour le bétail...). Tous les autres usages ont vocation à être interdits.								
CRISE RENFORCÉE (Niveau 4) Des difficultés généralisées ou des menaces graves pèsent sur l'alimentation en eau potable de secteurs entiers du département. L'arrêt complet des usages non prioritaires est imposé par période de 15 jours et sur des zones géographiques particulières (chantiers et autres activités, tous arrosages et lavages, manifestations...).								

ATTENTION

Les prélèvements réduisent les débits et concentrent les rejets polluants dans les rivières et les nappes.

FONTAINES d'agrément

Fermées pour tous niveaux (sauf dérogations liées au plan canicule)

INDUSTRIE ou autre établissement classés en ICPE

Plan d'économie d'eau selon les niveaux d'alerte

PLANS D'EAU

Vidange et remplissage interdits pour tous niveaux

Les restrictions et interdictions mentionnées sont valables quelle que soit la ressource sollicitée (nappes/rivières/lacs).

Les dérogations doivent être sollicitées et justifiées par courriel auprès de la DDT et présentées en cas de contrôle.

Pour plus de précisions, se référer à l'arrêté sécheresse en vigueur.

En cas de non respect de la réglementation, le contrevenant est passible d'une sanction pouvant aller jusqu'à 1500€.

Pour toute situation non illustrée dans ce document, veuillez prendre contact avec le service police de l'eau de la DDT ou la préfecture :

ddt-seef@territoire-de-belfort.gouv.fr

Les eaux de pluie stockées par les particuliers ne sont pas soumises aux prescriptions ci-dessus.

CITOYENNETÉ

Bientôt, LA NEIGE VA ARRIVER... !



Neige exceptionnelle en mars 2006

En 2016, le Maire a pris un arrêté municipal « numéro 67-2016 » imposant aux riverains des voies publiques de procéder au déneigement devant leur habitation (article L.2122-28 du Code Général des Collectivités Territoriales). Il est donc demandé aux riverains de le respecter et de procéder au nettoyage devant leur domicile.

EMPLACEMENT DES BACS À SEL

- Place des écoles ;
- Place Berly ;
- Rue Verlaine ;
- Rue Ferry / Briand ;
- Clos de la Source ;
- Domaine du Bois Joli ;
- Rue Julien - Dubois.

RAPPEL

- L'article R414-17 du code de la route précise qu'il est interdit de dépasser des engins de service hivernal en action sur la chaussée « c'est à dire avec leur feu à éclats bleu allumé » ;

- Ne pas rejeter la neige des trottoirs sur la route ;
- En cas d'alerte de neige, faciliter le passage du chasse-neige en évitant le stationnement sur la chaussée ;
- Le camion est équipé d'une lame de 2,70m ; dans les rues étroites il est demandé aux automobilistes de se garer du même côté afin de permettre le passage du camion de déneigement.



Conte ET COMPAGNIES

Cravanche a accueilli le 3 octobre à la Cravanchoise le spectacle « La lumière de nos rêves » par la compagnie « Qualité Street ».

Un « bienêtrologue » bien allumé, comédien à ses heures, nous a proposé une séance sur la spiritualité et la vie après la vie. Une galerie de personnages truculents, pleine d'humour et d'émotions, portée par la tolérance comme une ode au vivre-ensemble. La lumière de nos rêves brille au fond de nos yeux, peu importe qui a appuyé sur l'interrupteur !



LES MOTS CROISÉS d'Anne-Claude

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

■ HORIZONTALEMENT

- I Théâtre d'un célèbre festival belfortain
- II Dans l'héraldique impériale. Note
- III Élément de voie. Pas faux
- IV Article espagnol. Cordes
- V Maison ouvrière. Rapière
- VI Bafouillèrent
- VII Du cru quand locaux. Solution
- VIII Lettre grecque
- IX Prénom de Cervantes. Démonstratif
- X Boutons d'or

■ VERTICALEMENT

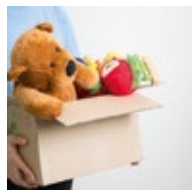
- 1 Bourbier
- 2 Oreille de mer. Pronom
- 3 Espèces à Bucarest. Élément de cabane
- 4 Fentes. Stratégie sur plateau
- 5 Symbole chimique. Sourd des Grisons. Finit à Autun
- 6 Algue verte. Fiasco
- 7 Boucler. Heureux, il est verni.
- 8 Forme.
- 9 Participe. Embrasse
- 10 Pas courante. En les

EN BREF

Mise en accessibilité de la médiathèque

Rencontre avec l'architecte, pour une visite des locaux : étaient présents Evelyne Caloprisco-Chagnot, Vincenzo Caccamo, Yves Deval et Matthieu Rétaux

AGENDA



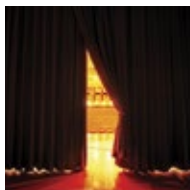
3 NOVEMBRE
Vide-jouets



11 NOVEMBRE
Cérémonie
patriotique



23 NOVEMBRE
Plaque des
Commandos
d'Afrique



24 NOVEMBRE
Soirée théâtre CSF
«Un fil à la patte»
de G. Feydeau



30 NOVEMBRE
Saint-Nicolas



7 ET 8 DÉCEMBRE
Marché de Noël



11 DÉCEMBRE
Colis de Noël à
La Cravancoise



12 DÉCEMBRE
Colis de Noël
à la mairie



7 JANVIER 2020
Vœux du Maire



18 JANVIER
Repas des aînés

Heure D'HIVER

Le passage à l'heure d'hiver aura lieu dans la nuit **du samedi 26 au dimanche 27 octobre 2019**. À 3h, il sera 2h. On dormira donc une heure de plus !



MOTS CROISÉS

Les solutions

S	E	L	U	C	N	O	N	E	R	X
E	C		L	E	U	G	I	M		XI
	A	L	E	H	L		D		E	IIIA
E	L	C		C		S	N	E	G	IIIA
L	N	E	R	E	N	N	O	N	A	VI
E	E	P	E		N	O	R	O	C	V
U		S	N	E	I	L		L	E	VI
S	I	A	R	A		L	I	A	R	III
E	R		E	L	L	I	E	B	A	II
D		Y	C	U	A	S	A	L	M	I
10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

Élections

Les dates des élections municipales sont fixées par le gouvernement. N'oubliez pas de vous inscrire avant le 15 janvier 2020.

LE 15 ET LE 22 MARS 2020.



Visible MÉDIA

Installée 1 rue du Salbert à Cravanche, cette société propose de vous accompagner pour votre identité visuelle (logo, charte graphique, slogans) et réaliser tous vos imprimés, vos outils d'aide à la

vente, mais aussi vos supports de communication visuelle : tenues personnalisées, visuels pour vos stands et expositions, enseignes, vitrines, signalétique, véhicules, etc.

contact@visible-média.fr

MAIRIE DE CRAVANCHE

2 rue Pierre et Marie Curie - 90300 CRAVANCHE

HORAIRES

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Mardi : 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 • Samedi : mairie fermée

STANDARD TÉLÉPHONIQUE (à partir de 9h)

Tél. : 03 84 26 07 10 - Fax : 03 84 26 60 41

contact@cravanche.fr - www.mairie-de-cravanche.fr



CRAVANCHE INFOS

BULLETIN MUNICIPAL TRIMESTRIEL
D'INFORMATIONS • OCTOBRE 2019 • N° 74 •

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Évelyne Caloprisco-Chagnot
RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Christian Kwasnik
COMITÉ DE RÉDACTION : Julien Coulon, Christian Kwasnik, Anne-Claude Truong, Catherine Zaugg • PHOTOS : Julien Coulon, Christian Kwasnik, SEJ, Anne-Claude Truong • CRÉATION GRAPHIQUE ET IMPRESSION : Elephant Com And Events • TIRAGES 1 000 exemplaires • DÉPÔT LÉGAL Octobre 2019